



République Française - Département de la Loire - Arrondissement de Roanne

MAIRIE DE SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640

358, rue de Trebande Tél. 04-77-64-50-43 Fax 04-77-64-58-14
site Web www.stromain.fr Mail : secretariat@stromainlamotte.fr

Juin 2020



BONNES VACANCES



Sommaire

4

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

- *Installation du Conseil Municipal*
- *Information des adjoints*
- *Budgets*
- *Cérémonies commémoratives*
- *Distribution de masques*
- *Locaux communaux : impact COVID 19*

27

MONDE ASSOCIATIF

- *Informations des associations*

38

PAGE CULTURELLE

- *Les nouveaux livres*

40

ST-ROMANAIS A L'HONNEUR

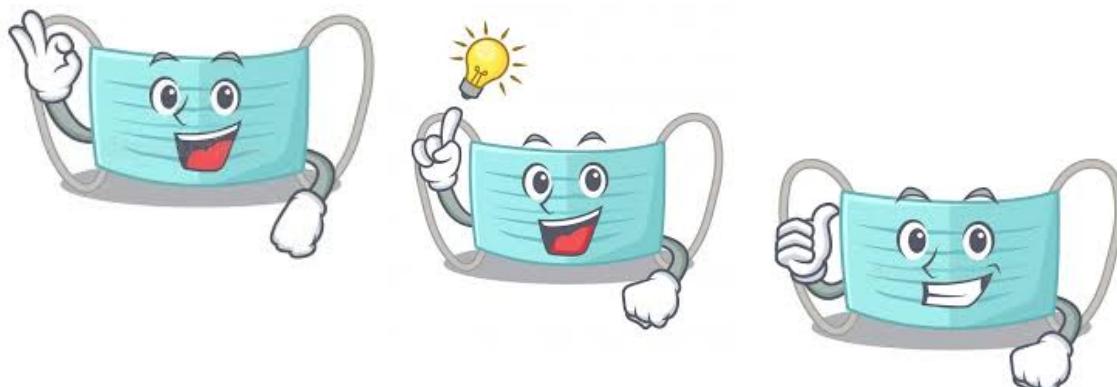
- *Noël MATHIEU*

42

PAGE HISTOIRE

43

PAGE DETENTE





Jacques DUPERRIS

EDITO

C'est avec une équipe partiellement remaniée que cette nouvelle mandature débute, perturbée par la pandémie. Le confinement imposé à chacun afin de limiter la propagation du virus et l'engorgement des hôpitaux a, semble-t-il, porté ses fruits. Gardons nous de relâcher notre vigilance car ce mal invisible n'est pas vaincu.

Beaucoup d'activités ont été ralenties et des commerces ont été frappés de fermeture administrative comme le salon de coiffure ou l'auberge. Merci aux commerçants qui ont permis à nos habitants de pouvoir se ravitailler localement. Si l'on a eu besoin d'eux pendant ces périodes difficiles, ils auront besoin de nous après la crise. Ne les oublions pas. Le conseil municipal, conscient de leurs difficultés, a fait un geste en leur faveur. Ce confinement, inédit dans l'histoire, a eu un impact sur nos vies. Il serait intéressant que l'on puisse relater par écrit ses effets, en bien ou en mal. Ces réflexions pourraient être conservées en mairie et certaines transcrites dans le « P'tit curieux » pour les générations futures.

Lors du premier Conseil Municipal, le budget qui aurait du être voté en avril, a été le principal point à l'ordre du jour. C'est un budget de transition entre deux mandatures, avant que les nouveaux projets soient structurés. Vous trouverez sa déclinaison dans les pages intérieures. Cependant, il semble que de nouveaux financements se débloquent pour relancer l'économie. Nous allons être attentifs afin que notre commune puisse, si possible, en bénéficier.

Une réflexion, avec les riverains de la rue de Trébande a été initiée afin de trouver des solutions pérennes aux nuisances engendrées par la circulation. Cette méthode pourrait être étendue afin d'associer au mieux les habitants aux problèmes communs qu'ils peuvent rencontrer.

Notre programme de mandature va poursuivre l'effort engagé en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables ; citons l'éclairage à LED, l'éclairage public, le réseau de chaleur, le photovoltaïque, la cogénération à gaz pour exemple. Il doit aussi s'appuyer sur un accroissement contrôlé de notre population. Nous avons perdu des habitants alors que notre quota de constructions autorisées par le Schéma d'Aménagement et de Développement Dur (SADD) reste important. Les propriétaires de terrains constructibles proches du centre bourg ne vendent pas. Cette perte de population a des effets néfastes sur le développement de notre commune : diminution du nombre d'enfants inscrits à l'école, diminution des dotations de l'Etat, diminution des revenus provenant des taxes locales ce qui entraîne un ralentissement de l'investissement.

C'est pourquoi une révision partielle du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est lancé afin d'ouvrir les parcelles, déjà répertoriées, à la construction. Le projet de MARPA reste prioritaire et le bailleur social « Cité Nouvelle » va construire des maisons de village.

Toute cette dynamique devrait maintenir notre population et l'effectif de l'école, renforcer le commerce et générer de nouvelles ressources pour mener à bien notre programme d'investissement.

Nous vous souhaitons de passer un bel été tout en respectant les règles sanitaires car passer un bel été c'est surtout le passer en bonne santé.

Gilbert VARRENNE

Maire

■ INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les élections se sont déroulées le 15 mars et l'installation du conseil municipal le 23 mai car, entretemps, se sont invités la pandémie liée à la COVID 19 et le confinement.

Réunion bien singulière puisque les élus avaient déserté la Mairie pour intégrer la salle municipale et ainsi respecter la distanciation physique. Peu de public pour les mêmes raisons.



■ LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Gilbert VARRENNE

1^{ère} adjointe : Chantal PAIRE

2^{ème} adjoint : Alain BLETTERIE

3^{ème} adjointe : Marie-Claude CHAMPROMIS

4^{ème} adjoint : Pierre-Yves LASSAIGNE

Conseillers municipaux : Monique GOUTILLE, Daniel MOUSSERIN, Sylvie BAS, Gabriel POMMIER, Isabelle MARIDET, Eric MICHALLET, Sabine LAURE, Bernard BESSEY, Alain DALE et Jacqueline AVENEL.

■ LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Maire en est le Président de droit

Commission « BUDGETS ET FINANCES »

Bernard BESSEY

Alain BLETTERIE

Marie-Claude CHAMPROMIS

Monique GOUTILLE

Pierre-Yves LASSAIGNE

Chantal PAIRE

Gabriel POMMIER

Commission « COHESION SOCIALE, CIMETIERE et MEDIATHEQUE**Chantal PAIRE – 1ère adjointe**

Vie scolaire et périscolaire, enfance et jeunesse, Conseil Municipal Enfants, suivi des employés de l'école / du CLSH et des agents chargés du ménage, CNAS.

Monique GOUTILLE : conseillère chargée de la bibliothèque, du civisme et du cimetière.

Sabine LAURE

Isabelle MARIDET

Daniel MOUSSERIN

Gabriel POMMIER

Sylvie BAS

Commission « VOIRIE ET BATIMENTS »**Alain BLETTERIE - 2ème adjoint**

Gestion de l'équipe technique, coordination des travaux, gestion du matériel et des véhicules, circulation et stationnement, voirie, espace public, signalétique, réseaux secs et humides.

Daniel MOUSSERIN : Conseiller chargé des bâtiments communaux, des logements communaux, des associations et de la réservation du matériel.

Bernard BESSEY

Marie-Claude CHAMPROMIS

Alain DALE

Pierre-Yves LASSAIGNE

Eric MICHALLET

Chantal PAIRE

Gabriel POMMIER



Commission « COMMUNICATION ET FLEURISSEMENT

Marie-Claude CHAMPROMIS – 3ème adjointe

Election, état civil, informatique / site internet, tourisme, commerce, cérémonies officielles, P'tit Curieux, patrimoine, culture.

Sylvie BAS : Conseillère chargée du fleurissement et des illuminations.

Monique GOUTILLE

Sabine LAURE

Isabelle MARIDET

Pierre-Yves LASSAIGNE

Chantal PAIRE

Commission « URBANISME »

Pierre-Yves LASSAIGNE – 4ème adjoint

Sylvie BAS

Alain BLETTERIE

Marie-Claude CHAMPROMIS

Monique GOUTILLE

Chantal PAIRE

Gabriel POMMIER

■ LES DELEGATIONS

DELEGUES AU SEIN DU SIEL (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire) :

Titulaire : Gabriel POMMIER

Suppléant : Daniel MOUSSERIN

MEMBRES DU CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Les élus :

Sylvie BAS

Bernard BESSEY

Sabine LAURE

Daniel MOUSSERIN

Chantal PAIRE

Les bénévoles :

Florence FOREST : Association familiale

Patricia VILLA : Handicap

Renée GUERIN : Réinsertion

Gérard MIGNARD : Personnes âgées

Martine BESSEY : Animation

DELEGUES LOCAUX AU SEIN DU CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Déléguée des élus : Chantal PAIRE

Déléguée des agents : Christine MONCORGE

REPRESENTANTS AU SEIN DE L'ASSOCIATION MARPA

Monique GOUTILLE

Chantal PAIRE

Gabriel POMMIER

REPRESENTANTS AU SEIN DE L'ASSOCIATION « ILE DES ENFANTS »

Sabine LAURE

Isabelle MARIDET

Chantal PAIRE

MEMBRES DE LA CAO (Commission d'Appel d'Offres)

Titulaires : Alain BLETTERIE, Pierre-Yves LASSAIGNE, Gabriel POMMIER

Suppléants : Monique GOUTILLE, Daniel MOUSSERIN, Chantal PAIRE

REPRESENTANTS AU SEIN DE L'ASSOCIATION « AMICALE DES CONSEILLERS »

Bernard BESSEY – Président

Sylvie BAS – Trésorière

Monique GOUTILLE - Secrétaire

1ÈRE ADJOINTE : CHANTAL PAIRE

Permanence : tous les jours sur rendez-vous

Vie scolaire et périscolaire - enfance jeunesse - Conseil Municipal Enfants - suivi des employés municipaux de l'école, du CLSH et personnes chargées du ménage, CNAS.

Monique GOUTILLE conseillère chargée de la bibliothèque, du civisme et du cimetière

III VIE SCOLAIRE

A peine de retour des vacances d'hiver, nos écoliers se sont retrouvés à nouveau à la maison. La crise sanitaire liée à la Covid 19 a fortement impacté la scolarité des élèves et la vie de leur famille. Confinés chez eux depuis le 16 mars, ils ont dû apprendre le travail à distance.



Lors de la phase 1 du déconfinement, un conseil d'école a été convoqué pour étudier les conditions de la réouverture de l'établissement en respectant les préconisations du protocole sanitaire établi par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Le personnel communal, affecté à la vie scolaire, ainsi que la directrice du centre de loisirs ont été associés à cette réunion.



Pour cette phase 1, l'académie nous a demandé d'accueillir principalement les Grandes Sections de maternelle, les Cours Préparatoires et Cours Moyen 2ème année ainsi que les enfants des personnels prioritaires. Grâce à la réactivité et l'implication de tous, 26 élèves sont revenus en classe le jeudi 14 mai.



La configuration des lieux de notre école nous a permis d'organiser la reprise des cours et la garderie du matin et du soir, dans le respect des préconisations sanitaires :

= Organisation des salles de classe avec bureau personnel pour chaque élève, attribution de jeux divers disposés dans un contenant personnel au nom de chaque enfant.



= Accueil des élèves selon leur niveau, par les 2 portails avec distribution de gel hydroalcoolique. (Les parents n'ayant pas autorisation de pénétrer dans l'école).



= Entrée dans la classe par l'extérieur afin d'éviter le croisement dans les couloirs.

- ≡ Accès aux toilettes par l'extérieur pour les plus grands en passant par le préau, les petits quant à eux suivent un fléchage de couleur mis en place dans le couloir.
- ≡ Repas tiré du sac pris dans les classes ou à l'extérieur.
- ≡ Lavage fréquent des mains avec utilisation de serviettes en papier jetables pour le séchage.



Toute cette organisation a été approuvée par M. Jean-Pierre BATAILLER, directeur académique des services de l'Education Nationale (DASEN), venu nous rendre visite le lundi 18 mai.

Il était accompagné de Cyril THOMAS, inspecteur adjoint et de Sandrine BAYET inspectrice de la circonscription de Roanne ouest.

Lors de la 2^{ème} phase du déconfinement, des repas froids préparés par notre cuisinier ont pu être proposés et servis dans les classes au moyen de plateaux repas. Chaque jour une élue est venue prêter main forte lors de cette pause méridienne.



Pour permettre l'accueil d'un plus grand nombre d'enfants, un contrat 2S2C (Sport Santé Culture Civisme) a été signé entre la Mairie et le directeur académique des services de l'Education Nationale. Cette convention relative à la continuité scolaire et la réalisation d'activités sportives et culturelles sur le temps scolaire a pour but d'organiser l'accueil des élèves qui ne peuvent être directement pris en charge par leur professeur grâce à des activités s'inscrivant dans le prolongement des apprentissages et en complémentarité avec l'enseignement.

C'est ainsi que 67 enfants ont rejoint leur école à ce stade.



La 3^{ème} phase en vigueur depuis le lundi 22 juin avec un protocole allégé, a permis la rentrée de 91 élèves. En échelonnant les récréations classe par classe, les enfants peuvent enfin jouer avec leurs camarades.

De même, les écoliers ont pu à nouveau prendre leur repas dans le restaurant scolaire. A noter que de nombreux parents récupèrent leurs enfants durant la pause méridienne, ce qui facilite grandement l'organisation de la cantine.

Portage repas

Notons que la confection et le portage des repas aux aînés ont été maintenus pendant toute la durée du confinement. Cette démarche a permis de garder le contact avec ces personnes vulnérables en cette période si particulière.

Un grand merci à Daniel, le cuisinier du restaurant scolaire, et à Mylène, l'employée communale chargée du portage.



■ FIN D'ANNEE SCOLAIRE ET DEPART A LA RETRAITE DE M. SIETTEL

M. SIETTEL l'avait annoncé et, en effet, cette fin d'année scolaire est sa dernière puisqu'il quitte son beau métier d'enseignant pour une retraite bien méritée.

N'oublions pas qu'enseigner, c'est transférer des connaissances mais c'est surtout préparer les enfants pour leur avenir.

Nous gardons d'ailleurs tous une petite place pour tel ou tel instituteur(trice) qui a marqué notre parcours.

Pour tout cela, nous le remercions et lui souhaitons une bonne retraite.

Changement de cap après 42 ans d'activité au service des enfants dont 12 années à St-Romain-la-Motte..... La retraite, oui, mais une retraite active puisque nouvellement élu dans sa municipalité, il va s'investir pour de nouvelles missions.

Le lundi 30 juin 2020, il a présidé son dernier Conseil d'école et le 2 juillet, il a participé à la remise des clés USB aux enfants partant en 6ème.

La tradition veut, en effet, que ceux-ci quittent l'école primaire avec une clé USB, offerte par la Mairie, aux couleurs de St-Romain sur laquelle sont enregistrés les activités annexes réalisées tout au long de leur scolarité. De plus, ils ont reçu un livre des fables de la Fontaine. En quelque sorte, de sympathiques petits souvenirs.

A cette occasion, il a informé de la nomination de la nouvelle Directrice, Pascale MACHILLOT, et a présenté sa remplaçante pour la classe de CM1-CM2, Sandra ENTAT.

Nous leur souhaitons une belle réussite dans leurs nouvelles fonctions ainsi que la bienvenue à Sandra.



Ce même jour, les danses, les chants et les saynètes offertes par les enfants ont gaiement animé la petite fête organisée pour la fin de l'année scolaire et pour honorer leur Directeur.



☰ CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Le Conseil municipal des enfants s'était réuni le samedi 18 janvier 2020 afin de préparer l'opération « Nettoyons la nature » du 4 avril ainsi que la course aux œufs du Lundi de Pâques.

Malheureusement, ces 2 activités ont été annulées, et le conseil ne s'est pas réuni depuis.

Une réunion est prévue début septembre pour réfléchir sur les modalités de l'élection du Conseil Municipal des enfants.



☰ CIVISME

RAPPEL : il est interdit de déposer des déchets au pied des Points d'Apports Volontaires (PAV), ceux-ci sont réservés au tri sélectif.

Pour infos, des déchèteries, prévues à cet effet, sont à votre disposition à Pouilly-les-Nonains et à Riorges.



Les agents municipaux sont régulièrement confrontés à ce type d'incivilités.

Il est inadmissible que ce soit au personnel de la Mairie de récupérer les déchets d'individus indélicats pour les évacuer sur les sites adaptés.

De même, il est strictement interdit de vider les résidus de solvants dans les bouches d'égouts, nous vous rappelons que la Roannaise de l'Eau a les moyens de tester le réseau et de retrouver l'origine du déversement de ces produits.

Nous déplorons régulièrement la détérioration anonyme de panneaux indicateurs, de poteaux, de balises, ... à proximité des voies de circulation ce qui engendre des coûts importants pour la commune.



Un accident est excusable, le non signalement ne l'est pas.



■ TEMOIGNAGE

"Habitante de st romain, je vous relate mon aventure de samedi 4 juillet 2020.

Nous avons été nombreux à espérer qu'avec l'épisode coronavirus, une prise de conscience se ferait. Nous avons espéré ! ...à tort.

Hier, ne voulant pas qu'un sac poubelle traîne pendant des mois au fond du chemin de TALEBAR à St-Romain-la-Motte, je l'ai ramassé (avec des gros gants, épais) et porté sur environ 80m à 100m. Il était assez lourd ; dedans s'empilait toute une soirée bien arrosée.



Mais voilà, Messieurs, Mesdames et enfants, vous avez sabré le champagne (j'espère que ça valait le coup) avec des fleurs de la jardinerie Loiseau, des petits Nesquik pour les enfants et des Compotes du Verger.

Au menu : poisson et pomme de terre. Je n'ai pas tout en tête ; je n'avais aucune intention de regarder et d'éplucher votre soirée. Juste ramasser ce sac.....poubelle.

Mais, il a malencontreusement frotté ma jambe droite et la bouteille sabrée est venue délicieusement ouvrir ma jambe sur 7 cm.....résultats : 8 points de suture. Alors, amis de Saint-Romain, quand vous faites la fête prévoyez de garder vos poubelles. Pensez aussi à vos enfants, on leur prépare un triste monde..... Opération : on sabre le champagne et on jette tout sans se préoccuper de celui ou celle qui trouvera le paquet cadeau empoisonné. Comme l'a rappelée mon infirmière, je peux faire une endocardite infectieuse suite de mes opérations du cœur. A ce moment-là, l'inconscience de ces fêtards serait meurtrière...



■ AUTRES INCIVILITES



Nous constatons régulièrement des incivilités de la part d'une bande de jeunes mineurs qui multiplient les nuisances :

- Bruit dans le bourg et vitesse avec leurs cyclomoteurs.
- Utilisation des jeux limités aux enfants de 3 à 8 ans avec dégradation des lieux (bouteilles de verre, crachats, mégots de cigarettes,...). **Comportement fortement irresponsable en période de pandémie.**
- Feux aux alentours des salles municipales.
- Détérioration de biens communaux (mobilier urbains,...).
- Utilisation de véhicules à moteur (y compris scooters et mobylettes) dans l'espace loisirs proche des salles municipales, ERA et écoles alors qu'ils sont **strictement interdits dans ces zones.**

Les élus et la gendarmerie les ont souvent sensibilisés, sans résultat. Aussi, Gilbert VARRENNE a signé une convention "rappel à l'ordre" permettant de remonter les dossiers de signalisation, après rencontre avec les parents, auprès du Procureur de la République pour sanctions.

De nombreux St-Romanais sont excédés par ces attitudes et envisagent des dépôts de plainte.

Nous rappelons aux parents concernés d'être vigilants sur le comportement **inadmissible** de leurs enfants et que leur responsabilité est engagée en cas d'accident ou autre.

2EME ADJOINT : ALAIN BLETTERIE

Permanence : tous les jours sur rendez-vous

Gestion de l'équipe technique, coordination des travaux, gestion du matériel et des véhicules, circulation et stationnement, voirie, espace public, signalétique, réseaux secs et humides.

Daniel MOUSSERIN : conseiller chargé des bâtiments communaux, des logements, des associations et de la réservation matériel

☰ VOIRIE

Les travaux au cours du 1er trimestre 2020, sur les chemins de Mareuil, des Aiguillons, ont pu être réalisés aux dates prévues.

La pose du bi couche sur le chemin des Déportés n'a pas pu être réalisée en période froide. Le confinement qui a suivi et entraîné l'arrêt des entreprises n'a permis cette réalisation qu'en juin.

Vu le nombre important de kilomètres de nos chemins communaux, nous invitons les utilisateurs et riverains à signaler en mairie les dégâts constatés, pour permettre une intervention plus rapide des services et gagner en sécurité.

Pour les reprises sur les chemins goudronnés, un nouveau produit à froid (GRAVE EMULSION), moins onéreux que le BIOSTOC, va être testé.

Pour pallier aux périodes de sécheresse qui entraînent la baisse des niveaux des puits, un forage a été réalisé afin d'augmenter la quantité d'eau nécessaire à l'arrosage du terrain de sport, des fleurs et des arbustes.



RAPPEL : l'entretien des trottoirs est assuré par les agents municipaux pour la partie qui longe les voies (routes, rues ou chemins). Par contre, il appartient à chaque riverain de désherber le trottoir devant son habitation.

La rue des manufacturiers située dans la zone artisanale du Temple a été regoudronnée. Cette zone relève de la compétence de Roannais-Agglo qui a jugé bon de réaliser ces travaux. Ceux-ci devaient être faits en 2019 mais ils ont été retardés car la ligne à haute tension, trop basse, a dû être surélevée pour assurer la sécurité des intervenants du chantier.

≡ BATIMENTS

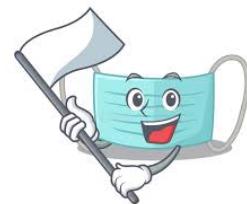
Les travaux réalisés par l'entreprise PUVILLAND concernent la dépose des cheminées, la reprise de la toiture, le remplacement des cheneaux et descentes des eaux pluviales sur le bâtiment de la mairie.

La pose de la dernière tranche de la clôture de l'école, pour la mise en place de la nouvelle entrée, avec portillon, sonnette et gâche électrique sécurisée, a été effectuée par les établissements PJA, l'électricien DUVION et le FORUM DU BATIMENT.

Les travaux exécutés par les agents municipaux sont :



- ≡ Montage et installation des jeux pour enfants de 1 à 8 ans devant la salle municipale.
- ≡ Aménagement du périmètre, avec homologation par un organisme agréé.
- ≡ Pose des bordures en ciment et bois pour matérialiser les emplacements des véhicules.
- ≡ Signalisation du parking côté terrain de sport, salle ERA, tennis et école.
- ≡ Cheminement depuis le parking, la cour, le préau pour les enfants, les parents, les poussettes.
- ≡ Début des travaux d agrandissement de la cuisine de la salle municipale.



PUVILLAND Frédéric



**CHAUFFAGE - RAMONAGE - PLOMBERIE - CLIMATISATION
ZINGUERIE - COUVERTURE - ISOLATION DE COMBLES
DEMOUSSAGES TOITURES**

**42640 ST ROMAIN LA MOTTE TEL/FAX 04 77 64 59 69 PORT : 06 79 70 62 84
42120 LE COTEAU ATELIER & BUREAU TEL :09 64 03 08 33/ FAX :04 77 60 32 78**

3ÈME ADJOINTE : MARIE-CLAUDE CHAMPROMIS

Permanence : tous les jours sur rendez-vous

Election, état civil, informatique, site internet, tourisme, commerce, cérémonies officielles, P'tit Curieux, patrimoine, culture,

Sylvie BAS : conseillère chargée du fleurissement et des illuminations

III COMMUNICATION

Il existe plusieurs vecteurs de communication :

Le panneau d'affichage de la Mairie : réservé aux informations officielles, il se situe, maintenant, aux abords du parking face à la mairie.



Le P'tit Curieux : édition de juin - distribuée première quinzaine de juillet.
édition de décembre - la distribution sera désormais assurée fin janvier.

La Brève : éditions fin mars et fin septembre. Le but de ces flashes est de communiquer des informations rapides qui ne peuvent pas attendre la diffusion d'un P'tit Curieux.

Ma Commune connectée.fr : application gratuite à télécharger sur son téléphone portable. Les informations émises sont accessibles instantanément. Nous vous encourageons vivement à utiliser cet outil, rapide, simple et efficace.



Le site internet de la Commune :



ACCUEIL MAIRIE VIE PRATIQUE ASSOCIATIONS NOTRE VILLAGE TOURISME P'TIT CURIEUX PHOTOTHÈQUE

ACTUALITES

Bienvenue

Le site comprend de nombreuses informations. Quelques exemples : les comptes rendus des Conseils Municipaux, le calendrier des manifestations, les travaux induisant des fermetures de voies, les modifications relatives aux tournées des cars, les changements pour le ramassage des ordures ménagères, les déclarations relatives à l'urbanisme, les permis de construire, les déclarations de travaux.....

Pendant le confinement et, de fait, la fermeture de la mairie, le panneau dédié aux chemins de randonnée, situé sur la place de l'église, a été utilisé pour diffuser les informations en complément du panneau officiel.



■ TOURISME

■ HALTE PELERINS

Comme prévu par les statuts, une Assemblée Générale a été organisée, après les élections, pour renouveler le bureau de l'association « ACCUEIL PELERINS ».

Le nouveau bureau est composé de :

- Présidente : Marie-Claude CHAMPROMIS
- Trésorière : Monique GOUTILLE
- Secrétaire : Isabelle MARIDET

Les bénévoles chargés de l'accueil des pèlerins sont : Sylvie BAS, Michel BRUN, M-Claude CHAMPROMIS, Alain DALE, Sabine LAURE et Isabelle MARIDET.

MERCI à tous pour leur disponibilité car les pèlerins arrivent à toute heure et n'importe quel jour.

TOUS NOS REMERCIEMENTS à Yvette, Lillia et Maurice pour leur investissement sur ces dernières années et qui, pour des raisons personnelles, ont décidé d'arrêter.

La halte a réouvert le 2 juillet 2020 avec la mise en place de mesures sanitaires spécifiques.

■ FLEURISSEMENT



Cette année, la préparation du fleurissement a eu lieu le 23 avril en commission limitée à 2 élus et 2 agents municipaux afin de réduire les risques sanitaires.

De même, la plantation des fleurs, qui s'est déroulée le 18 mai, a été réalisée par 5 personnes (2 élus, 2 agents et 1 bénévole, Danièle DEGOUTTE). Le masque était, bien sûr, au rendez-vous lorsque les travaux nécessitaient le rapprochement.

Les couleurs retenues pour 2020 sont le rouge pour les géraniums lierre et le blanc pour les verveines.





Comme l'an dernier, les dipladénias conservés durant l'hiver ont été replantés.

Leur fleurissement semble difficile en ce début d'été et, en cas de confirmation sur la saison, l'expérience ne sera pas renouvelée.

Le massif situé au pont des places a été fleuri avec les tournesols et zinnias offerts par Michel PERICHON que nous remercions.



Pas de nouveauté pour les massifs qui seront réaménagés à l'automne.



Electricité Générale
sarl DUVION 
 Climatisation - Chauffage électrique
 Automatisation - Interphone

142 route de St Alban - 42370 SAINT ANDRÉ D'APCHON
Tél. 04 77 65 94 09 ou 06 24 84 25 60
p.v.duvon@wanadoo.fr

Enfin, six nouveaux pots sont venus compléter le fleurissement du bourg.

Décoration Intérieure
SARL DECLOITRE Sylvain
Plâtrerie - Peinture
Façade - Isolation

Le Mourrier - 42820 AMBIERLE

06 48 10 42 28

ent.decloitre@gmail.com



≡ COMMERCE

Les commerçants du village au cœur du confinement



VIVAL

Huguette a assuré l'accueil des clients le matin et la livraison à domicile l'après-midi. Une nouvelle clientèle nombreuse qui a nécessité un soutien logistique supplémentaire familial pour effectuer les tournées. Pas de rupture de produits, les stocks étant renouvelés tôt le matin. Huguette est surprise mais ravie de constater la fidélisation post déconfinement de ces nouveaux clients.



LA BAGUETTE ENCHANTEE

Sophie assurait la vente de pains et viennoiseries de 7H à 13H. La grosse difficulté du boulanger était de prévoir le volume de cuisson journalière. Conséquences de l'application des mesures sanitaires dans le domaine des déplacements, certains clients n'hésitaient pas à faire un stock hebdomadaire en une seule visite déséquilibrant le planning de production journalière de la semaine. Sophie constate que certains clients ont encore gardé cette habitude à ce jour.

Rappelons également que David et Sophie ont obtenu une importante reconnaissance pour la qualité de leur travail.

FELICITATIONS à eux, leur implication fait rayonner notre petite commune.



SAINT ROMAIN LA MOTTE - 42640

_ BOULANGERIE

LA BAGUETTE ENCHANTEE

La boulangerie, inratable sur la place, vient récemment de changer de propriétaire. La tradition est goûteuse et bien croustillante. On revient aussi pour le très bon seigle qui fait montre de goût et de la densité ou encore le pain aux raisins généreux et bien fait.

T. 04 77 64 53 29

110 rue de Trebande

LES SENS ' CIEL



Dominique, Cyrielle et Ludivine ont subi la fermeture immédiate de leur commerce le 17 mars. Elles ont fait le choix de la fermeture totale, le bar restaurant constituant leur activité principale, l'épicerie assurant le dépôt presse du village et la vente de tabac ne constituant qu'une infime partie de leur recette. La reprise d'activité s'est faite progressivement avec une formule de plats à emporter qui a connu un grand succès. A ce jour seulement 28 couverts sont dressés à l'intérieur complétés par un accueil sous barnum et en terrasse.

LE TEMPS DES SAISONS



Pas d'arrêt d'activité pour ce commerce ravitaillé régulièrement, où les jours et horaires habituels ont été maintenus avec une limitation d'accueil du nombre de clients dans le magasin. Outre les habitués, le commerce a attiré une nouvelle clientèle familiale venue se ravitailler pour une nouvelle activité de top chef.

LA BOITE A TIFS

La course à l'approvisionnement du matériel nécessaire à l'exercice de la profession et l'aménagement des locaux, imposés par le protocole sanitaire, ont été anticipés la semaine précédant la réouverture du salon après 2 mois de fermeture.

Un soulagement pour Carole et Franck qui ont dû faire face aux besoins urgents de séances de painting féminines et d'indispensables rafraîchissements de coupes capillaires. Carole déplore cependant l'absence, à cette époque de l'année, du besoin de coiffures de cérémonie (mariage – communion).



4ÈME ADJOINT : PIERRE YVES LASSAIGNE

Permanence : tous les jours sur rendez-vous

Urbanisme : permis de construire et déclaration de travaux, points d'eau et défense incendie, aménagement du bourg, accessibilité, suivi des documents officiels, archives

URBANISME

Depuis l'approbation du nouveau PLU et la réalisation de la nouvelle station d'épuration, les permis de construire sont, de nouveau, autorisés.

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) imposent à la commune de viabiliser en priorité les parcelles enclavées en centre bourg. Une partie a été réalisée, le reste dépendra de la volonté des propriétaires de vendre leur parcelle.

Sur 2020, nous avons lancé une modification partielle du PLU, portant notamment sur le passage de zones dites « à urbaniser » en zones constructibles, afin d'avoir un nombre régulier de constructions qui permettra de faire évoluer progressivement notre population et d'éviter des fermetures de classes de notre école.

En plus de ce changement de zones, nous allons continuer le recensement des « changements de destination », permettant de transformer en habitation des anciennes constructions abandonnées, classées en grange. Le nombre de changement est limité car chacun nécessite un permis de construire et réduit d'autant les nouvelles constructions.



Rappel sur vos démarches administratives.

Vous souhaitez réaliser un carport, structure couverte mais non fermée : une déclaration préalable est nécessaire en dessous de 20 m², au-delà ce sera un permis de construire.

Vous souhaitez réaliser une piscine hors sol démontable : pas de démarches administrative.

Vous souhaitez réaliser un abri de jardin de moins de 5 m² : pas d'autorisation

Pour un abri de 5 à 20 m², déclaration préalable, et au-delà de 20 m², permis de construire.



Réalités
Bureau d'études RÉALITÉS
34, Rue Georges Plasse
42 300 ROANNE
Tél. 04 77 67 83 06
www.realites-be.fr

Pour imaginer et gérer autrement votre dynamique territoriale ...

- Urbanisme réglementaire
- Urbanisme opérationnel
- Paysage
- Maîtrise d'Oeuvre V.R.D.

BUDGET COMMUNAL

Le compte administratif 2019 et le budget prévisionnel 2020 ont été approuvés en Conseil Municipal du 11 juin 2020.

■ COMPTE ADMINISTRATIF 2019

RAPPEL DES TAUX DE FISCALITE :

- . Taxe d'habitation : 8.49
- . Foncier bâti : 14.15
- . Foncier non bâti : 34.01

FONCTIONNEMENT

Recettes	836 825 euros
Dépenses	714 382 euros
Résultat	122 443 euros

INVESTISSEMENT

Recettes	335 909 euros
Dépenses	571 630 euros
Résultat	- 235 721 euros

Soit :

. Acquisitions et travaux divers :

- . Voirie dont matériel : 63 145 euros
- . Bâtiments : 16 186 euros
- . Aménagement du clocher : 1 758 euros
- . Terrain de sport : 361 591 euros
- . Matériel divers : 7 124 euros
- . Autres opérations : 14 038 euros (MARPA, sécurisation de l'école, mise aux normes éclairage public)
- . Transfert assainissement : 30 284 euros
- . Travaux en régie : 40 133 euros
- . Remboursement de la dette : 37 371 euros**

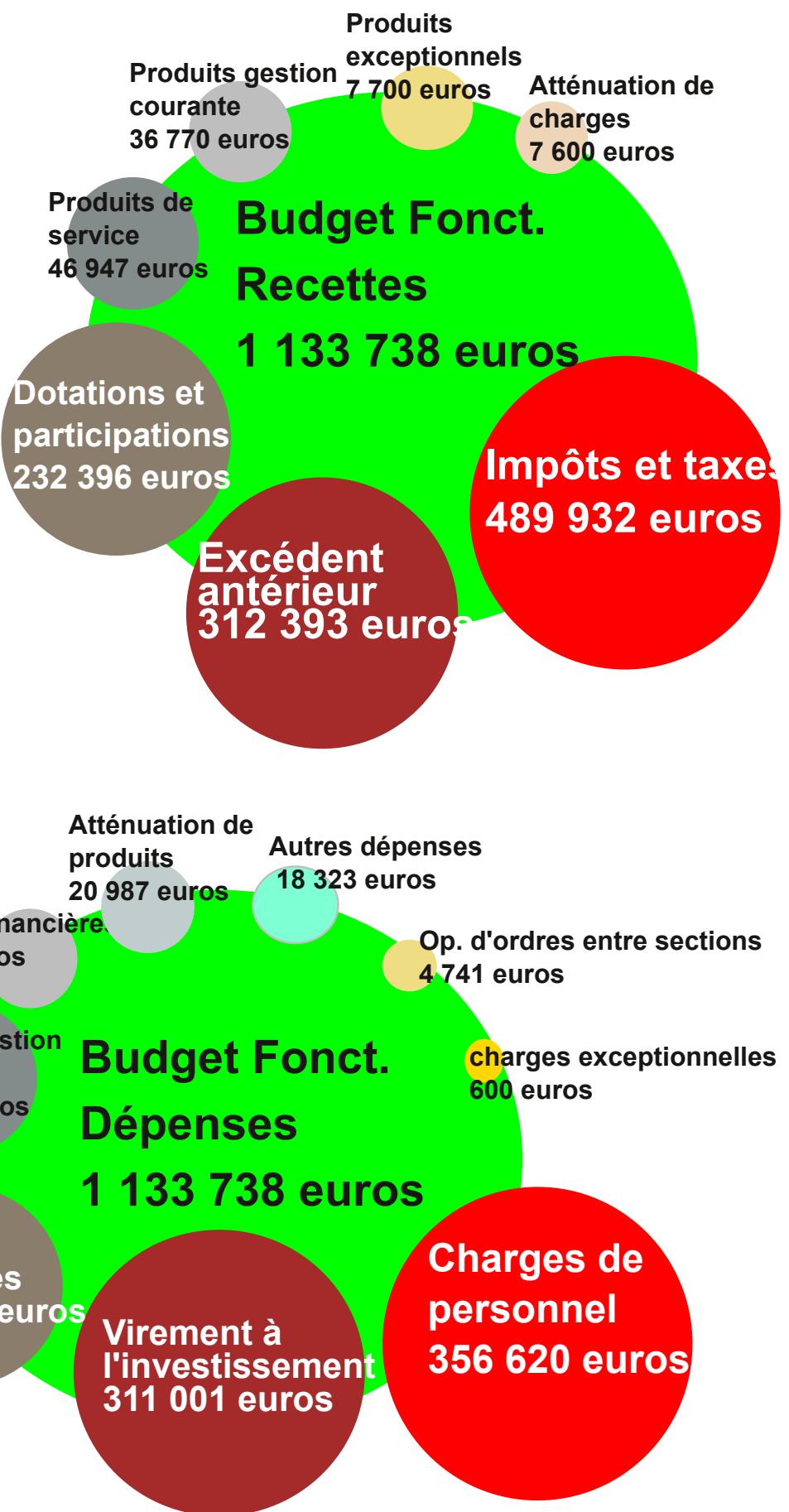
Compte tenu des provisions faites les années précédentes (subventions non reçues au 31-12) pour les opérations programmées en 2019 et, après reprise des résultats antérieurs, les résultats de clôture s'établissent ainsi :

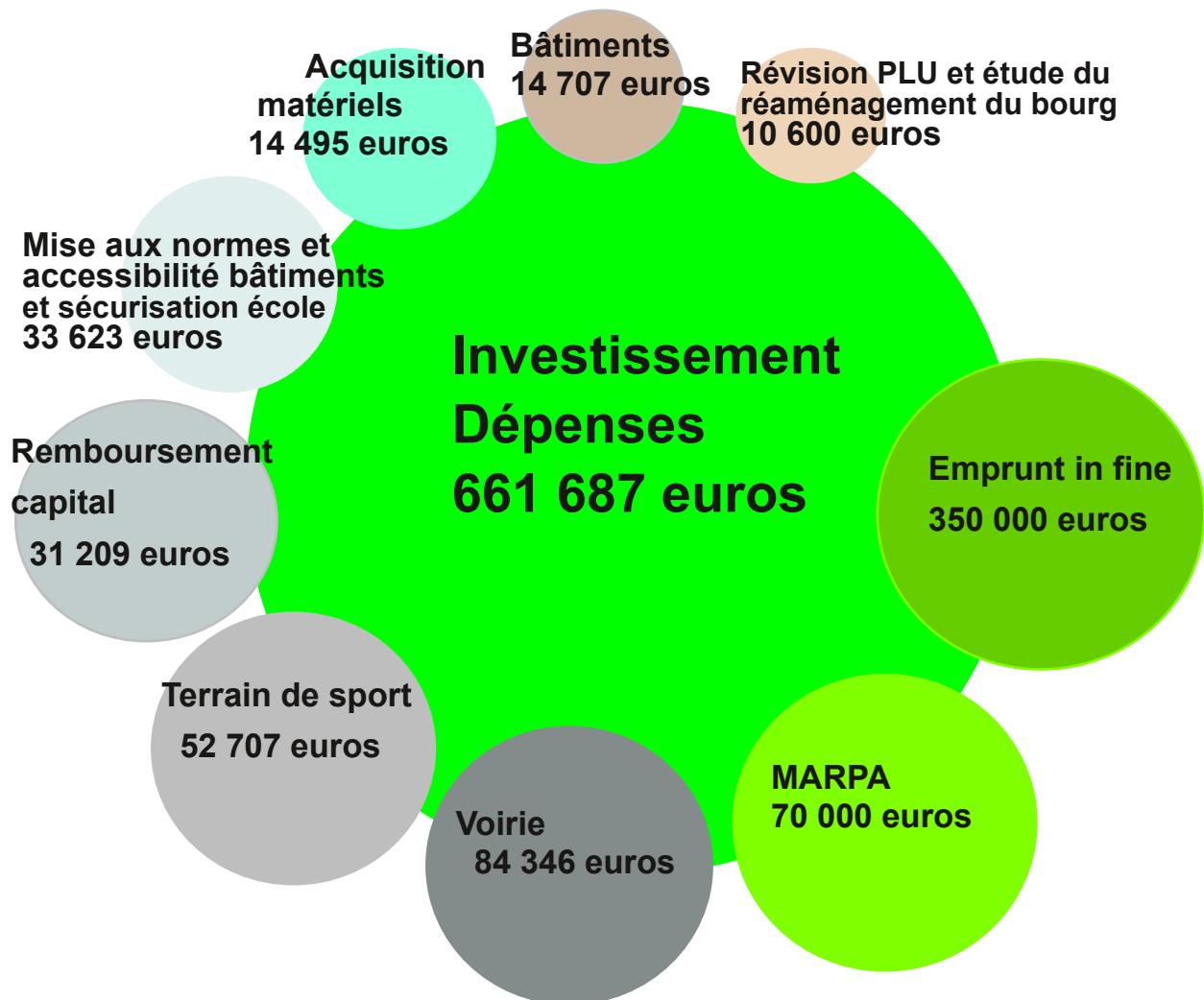
- . FONCTIONNEMENT = 312 393.23 euros
- . INVESTISSEMENT = - 49 848.88 euros

BUDGET PREVISIONNEL 2020

La présentation du budget, identique toutes ces dernières années, permet de comparer facilement les chiffres.

A noter que la dotation de l'Etat diminue chaque année.





Il s'agit des coûts globaux des projets qui comprennent les diverses subventions (Etat, Région, Département) et la part de la commune.
 Ces montants sont en TTC sachant que la TVA nous est remboursée en année N+2.

Emprunt in fine :

Cet emprunt de 400 000 euros a été contracté pour permettre le règlement des factures du complexe sportif en attendant le versement des subventions (Etat, Département, Région, FFF), perçues après total règlement des factures et du remboursement de la TVA. Ces derniers couvrent les 400 000 euros. 350 000 euros seront remboursés cette année, le reste le sera dès réception de la TVA qui intervient deux ans après le paiement des factures concernées.

Ξ AUTRES BUDGETS

A côté du budget communal, deux autres budgets s'équilibrent en recettes et en dépenses.

Budget activités commerciales :

13 636 € en fonctionnement et 10 488 € en investissement.

Budget logements communaux :

18 695 € en fonctionnement et 15 899 € en investissement.

III CEREMONIES COMMEMORATIVES

■ GILBERTE DU MARTRAY

Le mémorial s'est retrouvé bien seul cette année pour la journée des déportés puisque les commémorations étaient interdites sur le territoire français en raison des risques sanitaires. Seuls les drapeaux, agités par le vent, rendaient un timide hommage à toutes ces femmes et ces hommes qui ont donné leur vie pour un avenir meilleur.



Avec les paroles de la chanson "Nuit et Brouillard" de Jean Ferrat, le P'tit Curieux les rappelle à votre souvenir.

Ils étaient vingt et cent, ils étaient des milliers
Nus et maigres, tremblants, dans ces wagons plombés
Qui déchiraient la nuit de leurs ongles battants
Ils étaient des milliers, ils étaient vingt et cent
Ils se croyaient des hommes, n'étaient plus que des nombres
Depuis longtemps leurs dés avaient été jetés
Dès que la main retombe il ne reste qu'une ombre
Ils ne devaient jamais plus revoir un été.

La fuite monotone et sans hâte du temps
Survivre encore un jour, une heure, obstinément
Combien de tours de roues, d'arrêts et de départs
Qui n'en finissent pas de distiller l'espoir
Ils s'appelaient Jean-Pierre, Natacha ou Samuel
Certains priaient Jésus, Jéhovah ou Vishnou
D'autres ne priaient pas mais qu'importe le ciel
Ils voulaient simplement ne plus vivre à genoux.

Ils n'arrivaient pas tous à la fin du voyage
Ceux qui sont revenus peuvent-ils être heureux ?
Ils essaient d'oublier, étonnés qu'à leur âge
Les veines de leurs bras soient devenus si bleues
Les allemands guettaient du haut des miradors
La lune se taisait comme vous vous taisiez
En regardant au loin, en regardant dehors
Votre chair était tendre à leurs chiens policiers

On me dit qu'à présent que ces mots n'ont plus cours
Qu'ils vaut mieux ne chanter que des chansons d'amour
Que le sang sèche vite en entrant dans l'histoire
Et qu'il ne sert à rien de prendre une guitare
Mais qui donc est de taille à pouvoir m'arrêter ?
L'ombre s'est faite humaine
Aujourd'hui c'est l'été
Je twisterais les mots s'il fallait les twister
Pour qu'un jour les enfants sachent qui vous étiez

Vous étiez vingt et cent, vous étiez des milliers,
Nus et maigres, tremblants, dans ces wagons plombés
Qui déchiriez la nuit de vos ongles battants,
Vous étiez des milliers, vous étiez vingt et cent

LA PARTITION

Dm	F	C	Bb	Am	Ab	Eb	Fm	Cm	Db	Eb7

■ 8 MAI 1945

Quelques jours avant le 8 mai, les consignes nationales se sont assouplies puisque la commémoration pouvait enfin avoir lieu mais à la condition de ne pas dépasser le nombre de 5 participants.



C'est ainsi que la cérémonie 2020 s'est déroulée avec une assistance limitée à quatre élus et un porte drapeau représentant les PG-CATM.

Et bien entendu, tous étaient masqués.



Maud MILLER
Assistante de direction

04 77 70 81 72
aabt@aabt.fr - www.aabt.fr
3905 Route de Roanne 4272



Maison
Grisard

Boucher
Charcutier
Traiteur

☰ DISTRIBUTION DE MASQUES

La municipalité a mis en place plusieurs actions pour fournir des masques aux St-Romanais.

Dans l'urgence et pour permettre la continuité des activités, des masques, prévus pour la grippe H1-N1 et restant en stock, ont été distribués aux commerçants, au médecin du village, à Mylène, l'agent en charge du portage des repas.

Ainsi qu'à une St-Romanaise travaillant à l'EPHAD du Coteau pour répondre à sa demande.

Achat groupé avec Roannais Agglomération : à réception, ces masques ont été découpés par les élus et des bénévoles et ont été distribués aux St-Romanais par les élus.



Confection de masques de substitution par des bénévoles qui les ont remis, à titre gracieux, au Maire pour mise à disposition de tous.

Merci à Danièle DEGOUTTE, Maryse GERBEL, Jocelyne ROY et Séverine BRUN pour leur sympathique initiative.



Création d'une adresse mail

covid@stromainlamotte.fr pour permettre aux St-Romanais de faire part de leurs besoins personnels en masque. La demande par mail était privilégiée mais il était également possible de contacter la mairie par téléphone.

Une deuxième tournée a été organisée pour distribuer, à réception, les masques fournis par la Région ainsi que ceux remis par les bénévoles.

Les St-Romanais auront ainsi bénéficié de trois masques.

☰ LOCAUX COMMUNAUX : IMPACT COVID-19

- **salle ERA** : fermée sauf pour les sports collectifs qui sont autorisés par décret du 22 juin.
- **salle municipale** : utilisable par les associations pour les AG et réunions mais pas plus de 20 personnes et respect des gestes barrières.
- **salle des sociétés** : fermée
- **club des jeunes** : fermé
- **terrain de tennis** : ouvert en extérieur
- **halte pèlerins** : ouverte depuis le 2 juillet 2020 sous certaines conditions.
- **clocher** : fermé
- **médiathèque** : fermée et mise en place d'un DRIVE.
- **agence postale** : réouverte depuis le 5 mai 2020.

Ces conditions sont susceptibles de changer en fonction de la pandémie.

LA MAIRIE SERA FERMEE DU 10 AU 16 AOUT EN RAISON DES CONGES ANNUELS

☰ COMITE DES FETES

Bonjour à tous

Des nouvelles du Comité des Fêtes.

Chaque dimanche, Christian, notre nouveau Président trinquait à la Santé de tous ! sous différentes formes : en photo, en vidéo ...

Il débordait d'idées innovantes chaque semaine !!!

Nous l'attendions d'ailleurs avec impatience !!!

Le confinement est maintenant terminémais restons vigilent.



Manifestations 2020

Assemblée Générale 26 Janvier 2020

Le Comité des fêtes a tenu son assemblée générale le Dimanche 26 Janvier 2020.

Bilan de l'année écoulée, projets 2020, élection du bureau ont été évoqués.

Après 5 ans de Présidence, Dominique DUCARD passe le relais à Christian GERBEL.

Le bureau

Président : GERBEL Christian

Vice Président : MATHIEU Noël

Trésorière : DUCARD Anne-Marie

Secrétaire : FOREST Florence



17 membres composent
le Comité des Fêtes





Marché Artisanal du 15 Février 2020

Tombola, Charrette Paniers garnis, Boudin, Pêche à la truite, Pain cuit au feu de bois par "La Baguette Enchantée" étaient au rendez-vous.

Le repas servi à la salle ERA a clôturé cette matinée. Le Duo qui reprenait les titres de JJ GOLDMAN a endiablé les Saint-Romanais.

Karaoké et danses ont provoqué joie et bonne humeur.

Merci à tous pour cette belle réussite !!!



Fête Patronale du 18 et 19 Juillet 2020

L'année 2020 sera une année sans notre Fête Patronale conformément aux consignes gouvernementales induites par la pandémie.

Prenez soin de vous, à très vite pour des nouvelles

L'équipe du Comité des Fêtes

Contacts

cdfetes.saintromain@gmail.com

[Facebook Comitedesfetes](#)

☰ LOISIRS DANSE



Après avoir fêté Noël sur le thème de l'Alsace et dégusté les bonnes pâtisseries confectionnées par les membres du bureau, puis tiré les rois, Loisirs Danse, à l'image des autres associations, a dû interrompre ses activités en raison de la Covid 19...

Ainsi, son traditionnel pique-nique du mois de juin, très apprécié de ses adhérents, a été annulé... Néanmoins, si la situation sanitaire le permet, la saison 2020-2021 reprendra le mercredi 23 septembre.

Si vous êtes intéressé(e) par la danse, activité sportive excellente pour la santé et si vous souhaitez également vous détendre après ces semaines difficiles, il vous est possible de prendre contact dès à présent, par téléphone en appelant les numéros suivants :

06 20 76 04 34

07 77 25 13 14

Loisirs Danse souhaite à chacune et chacun de bonnes et reposantes vacances...

☰ SECTION LOCALE DES ST-ROMAINS DE FRANCE

Les activités de l'association ont subi les aléas de la mise en place des mesures sanitaires liées à la pandémie de la COVID19.

Grande déception suite à l'annulation de la soirée thématique Flamenco du 21 mars, où plus de 60 heures de préparation de décor et frais d'imprimerie ont été perdus.

L'autorisation du ministère du travail, permettant à l'association de déclarer les deux intermittents du spectacle (accordéonistes) en activité partielle pour cette soirée, a limité les pertes. Seule une partie des cachets de ces derniers a dû être versée.

La 11^e Romanaise qui devait se dérouler les 27 et 28 juin, avec un programme découverte du cru bordelais, à St-Romain-la-Virvée (région Bordelaise) a été annulée et reportée aux 3 et 4 juillet 2021.

Dans l'espoir de nouvelles annonces gouvernementales optimistes, le vide grenier annuel de l'association est maintenu au dimanche 20 septembre 2020.



≡ SOU DES ECOLES

En cette année scolaire, qui a été plutôt courte suite à la crise sanitaire, nous tenons à vous remercier pour votre participation au loto et lors des ventes.

Certaines ventes qui n'ont pas pu avoir lieu ainsi que les diverses idées, les sorties et projets seront reconduits l'an prochain.

La fête de l'école du 26 juin a été annulée, un coup dûr je pense pour nos CM2.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances à tous.



rbi
Roannaise de Bureautique
et d'informatique

- Informatique
- Logiciels
- Copieurs
- Mobilier de bureau

ZA les berges du Rhône 1 • Parigny BP 64 • 42125 Le Coteau cedex
Tél. 04 77 67 26 88 • Fax 04 77 72 66 55 • www.rbi-le-coteau.fr

daniel errière
V E R V A S
M E T A L

CONSEIL - SÉRÉNITÉ - EXPÉRIENCE
QUALITÉ - PROSPÉRITÉ

www.vervasmetal.com
contact@vervasmetal.com - 04 77 72 04 03



☰ C.L.S.H



Le Centre de Loisirs sans hébergement (C-L-S-H) gère :

- . l'Ile des enfants - enfants de 3 à 11 ans
- . le Mill'ados - enfants de 12 à 15 ans

Pour toute information, vous pouvez contacter Marie ou Céline au 04 77 64 53 47 /
liledesenfantsclsh@gmail.com

■ L'ILE DES ENFANTS

L'ile des enfants accueille les enfants, les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

■ MILL'ADOS



Le Mill'Ados accueille les jeunes, les vendredis soir de 17h30 à 19h30 et pendant les vacances scolaires en journée complète ou en demi-journée.



Chaque année, les jeunes du Mill'Ados mettent en place des manifestations (vente de brioches, lavage de voiture, concours de pétanque...) ou participent à des évènements (Foire,...) dans le but de collecter des fonds.

Grâce à cet argent, les jeunes peuvent participer à des activités / séjours / projets à moindre coût ou faire intervenir des prestataires pour approfondir un sujet qui les intéresse.

En février, les jeunes du Mill'Ados ont tenu un stand de crêpes et de gaufres pour la Foire de

Saint-Romain-la-Motte. Le Comité des Fêtes de la commune les accueille chaque année chaleureusement et met à leur disposition des tables et une installation électrique. Les visiteurs et les autres exposants de la foire les soutiennent dans leur démarche en achetant volontiers une petite collation à consommer sur place ou à emporter.

Les jeunes prennent un grand plaisir à organiser ces manifestations et à échanger avec les habitants du village ou des villages environnants.

Les fonds récoltés lors de la Foire serviront à la mise en place de 2 projets sur l'année 2019/2020 :

Le premier : organisation d'un séjour estival à Vichy (03). Les jeunes ont choisi de dormir dans un camping, sous tente. Ils ont opté pour des initiations à des activités nautiques telles que le paddle et le catamaran. Ce séjour sera malheureusement reporté à l'année prochaine suite à la crise sanitaire.

Le second : bâti autour du multimédia couvre plusieurs axes. Dans un premier temps les jeunes ont choisi d'être sensibilisés aux bonnes utilisations des réseaux sociaux. Une fois bien renseignés, ils se chargeront de développer un réseau social pour le Mill'Ados qui nous servira d'outil de communication entre les familles, les jeunes et le Club Ados. Pour finir, ils se pencheront sur l'écriture et le tournage d'une pub pour faire la promotion du Mill'Ados aux futurs utilisateurs du service. Cette pub sera mise en ligne sur notre réseau social.

Depuis 1586 au vignoble
MAISON J.B. CLAIR
Fondée en 1896

PPC Côte Roannaise, Vin de Pays d'Uzès
Méthode Traditionnelle Brut et Demi-Sec

Route des Barriques
Le Chambon 42270 Renaison
04 77 64 40 01
06 66 04 69 81
claudineclaire@yahoo.com

Visite gratuite des caves souterraines en Français, Anglais ou Italien
Dégustations gratuites pour les groupes de moins de 10 personnes

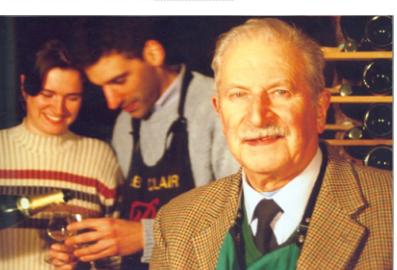
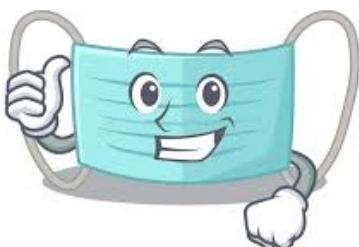


Photo DR

Le Mill'Ados est géré par l'association « Centre de Loisirs sans Hébergement (CLSH) » qui gère également "l'Île des enfants". L'association tient à engager les jeunes dans cette démarche de recherche de fonds pour les responsabiliser et les sensibiliser aux coûts de leurs projets. L'association ne pourrait pas assurer le coût financier de toutes les actions menées avec les jeunes si vous ne répondiez pas présent.

Nous tenons donc à vous remercier pour votre soutien et nous vous donnons rendez-vous lors de nos futures manifestations.



HED
Hygiène Entretien Diffusion

PRODUITS & MATÉRIELS DE NETTOYAGE

Alexandre Billet / Laurent Tremeaud

Vente aux Particuliers et Professionnels

62, route de Roanne
42720 POUILLY S/ CHARLIEU

Tél. 04 77 60 75 32
Tél. 04 77 60 88 53

hygiene-entretien-diffusion@club-internet.fr



☰ TENNIS

Composition du Bureau :

- Président : Jean-Claude DUBANCHET
- Vice-Président : Paul BOURBOUJAS
- Secrétaire : Raymond GONZALEZ
- Trésorier : Stéphane SAUTET
- Responsable Jeunes : Françoise BOURBOUJAS



CARTE D'ÉTÉ:

Nous vous proposons la traditionnelle carte d'été qui permet l'accès au terrain des joueurs non licenciés de mi-juin à fin Août.

Cotisation :

- Adulte : 25,00€
- Jeune : 18,00 €
- Badge + Clé : Caution : caution chèque 30€

CARTE CLUB ANNUELLE SANS LICENCE :

Cette carte donne accès au terrain aux joueurs non licenciés toute l'année.

Cotisation :

- Adulte : 30,00€
- Jeune : 20,00 €
- Une caution est demandée pour le Badge et la clé.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître ou vous renseigner auprès :

- . du président Jean Claude Dubanchet tel 04 77 64 51 24 ou
- . de Mme Françoise Bourboujas Tel 09 80 71 04 46.

☰ AMITIE ET GAIETE



Les nombreuses manifestations prévues sur le 1er semestre (fêtes des mères, anniversaires,) ont dû être annulées en raison de la pandémie.

Tous les membres de l'association, ainsi que son Président, espèrent pouvoir reprendre leurs activités dès le 1er septembre.

≡ UNION SPORTIVE FILERIN



Cette saison 2019-2020 nous laissera un goût d'inachevé mais à notre niveau de sport amateur, les enjeux sont minimes au regard de la gravité de la pandémie que nous traversons.

A ce jour, nous sommes toujours en attente des directives de nos instances dirigeantes, à savoir, la Ligue Rhône Alpes et le District de la Loire de Football sur une éventuelle reprise de notre activité en septembre.

Pour la saison 2020-2021, nous engagerons des équipes jeunes dans toutes les catégories et deux équipes seniors, seule l'équipe des loisirs ne devrait pas être engagée du fait d'un trop faible effectif. Un projet d'une entente avec un club de la côte roannaise est envisagé. L'Assemblée Générale du club est programmée le 20 septembre 2020.

Les joueurs du club ont hâte d'utiliser le nouveau complexe sportif de Saint-Romain-la-Motte et de fouler la nouvelle pelouse, probablement en septembre ou octobre.

Rappel des prochaines manifestations

- Samedi 24 octobre : Soirée dansante à Saint-Romain-la-Motte
- Mercredi 11 novembre : Concours de belote à Saint-Germain-Lespinasse
- Samedi 12 décembre : Arbre de Noël à Saint-Romain-la-Motte

CONTACTS

Président :	Jean Jacques PERROTON	06.68.64.54.27
Vice-Président :	Gérard CHAVEROCHE	06 86 25 39 82
Secrétaire :	Chantal AVRANCHE	06.10.20.08.51
Secrétaire adjoint :	Catherine PHILIBERT	06.14.90.97.07
Trésorière:	Emilie THUMERELLE	06.12.39.91.19
Responsable sportif général :	Michaël VIAILLY	06.19.92.59.77

Afin d'obtenir de plus amples informations sur notre club, connectez-vous sur notre site Internet : <http://www.usfilerin.com>

Si dans votre entourage, des enfants ou des adultes souhaitent intégrer notre club, n'hésitez pas à contacter un des membres du bureau ci-dessus.

Dans le cadre du « label qualité FFF », le club recherche de nouvelles licenciées féminines en catégorie jeunes.

Bien sportivement



≡ AMICALE BOULE LYONNAISE

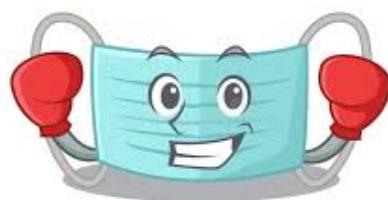
Fin de saison 2019 : Entrainements boulodrome POUILLY-LES-NONAINS.

Après la saison d'été 2019, passée sur nos jeux extérieurs du pont des Places, les amateurs de la boule lyonnaise ont pu continuer les entraînements pendant toute la saison hivernale dans le boulodrome couvert de Pouilly-les-Nonains (sous couvert de Roannais agglomération) par une mise à disposition tous les samedis après-midi.

Les membres nombreux et fidèles venus les samedis ont vivement apprécié cette participation avec d'autres équipes de la côte Roannaise dans des parties très conviviales et enrichissantes au niveau sportif et humain.



Les terrains ont été remis en état par les membres le 14 mars. Plusieurs tonnes de sablon, fourni par la municipalité, ont été répandus sur les jeux et damés grâce au rouleau fourni gracieusement par Gilles.



☰ ASSR BASKET



Le Bureau du club de basket est composé des membres suivants :

Présidente :	Sandra DARCON : 06 74 62 58 01
Secrétaire :	Alison RICARD : 07 89 62 12 29
Secrétaire adjointe :	Christine SAUTET : 06 73 49 82 66
Trésorière :	Aline ROGUE : 06 82 27 59 83
Trésorier Adjoint :	Christian FRAISE : 06 72 38 43 96
Correspondante presse/Facebook :	Alison RICARD : 07 89 62 12 29
Site Internet / Informatique :	Bernard SAUTET : 06 77 02 95 32
Responsable matériel :	Damien GERBEL : 06 84 51 52 42

ainsi que des commissions suivantes :

Commission Sportive (gestion des matchs, permanences...):

DARCON Sandra, GUERIN Isabelle, MATRAY Séverine, RICARD Alison et SAUTET Christine

Commission Buvette (approvisionnement et installation des buvettes les week-ends) :

AUXOUX Aurélien, CHANELIERE Jean-Claude, DUCARD Pascal, FOUGERE Julien et MOSNIER Pascal

Commission Animation (organisation des différentes animations durant la saison) :

AUXOUX Aurélien, CHANELIERE Jean-Claude, DUCARD Pascal, FOUGERE Julien, FRAISE Christian, GERBEL Damien, GUERIN Grégory, MOSNIER Pascal et SAUTET Bernard

Responsable matériel : GERBEL Damien / Sponsoring : KONEFAL Jeannot

Les membres du bureau se tiennent à la disposition de tous ceux qui souhaiteraient s'impliquer bénévolement dans la vie du club de basket, et à l'écoute des jeunes souhaitant pratiquer le basket.

N'hésitez pas à les contacter !

L'effectif du club est composé de :

- 10 équipes jeunes de U7 à U18
- 6 équipes séniors (4 équipes masculines et 2 équipes féminines)
- 1 équipe masculine Anciens
- 1 équipe féminine Loisirs



Evènements à venir pour 2020

Assemblée Générale :

Le Club organise son Assemblée Générale pour clôturer la saison 2019/2020, malheureusement écourtée. La date retenue est le vendredi 28 août 2020 à partir de 19 h.

Arbre de Noël :

Le club de basket de St-Romain-la-Motte organisera son traditionnel Arbre de Noël à la salle ERA le samedi 19 décembre 2020 à partir de 17 h.

Ecole d'arbitrage :

Le club de basket a souhaité créer, durant la saison 2019/2020, une école d'arbitrage pour aider ses jeunes licenciés à acquérir des notions et pourquoi pas les aider à se découvrir une vocation d'arbitre.

Pour la prochaine saison, le club pourra compter sur ses arbitres pour encadrer cette école : Florence GOURDON, Hugo MONCORGE, Océane SAUTET et Thomas DARCON.

Cette école sera destinée aux U13 et U15, mais également aux licenciés seniors du club.

Les dates retenues pour les cessions 2020/2021 seront communiquées via les réseaux sociaux (Facebook et site internet du club).



Participants au stage de basket



Site internet du club :

<http://club.quomodo.com/>

as_saint_roman_la_motte_basket

Page Facebook du club:

https://www.facebook.com/As-St-Romain-la-Motte-Basket-915608375305907/?view_public_for=915608375305907



Participants au tournoi 3 X 3

LA POSTE ET LA MEDIATHEQUE SERONT FERMEES DU 13 AOUT AU 24 AOUT

Un drive est mis en place pour vous permettre de réserver des livres pendant la fermeture de la médiathèque causée par la COVID-19.

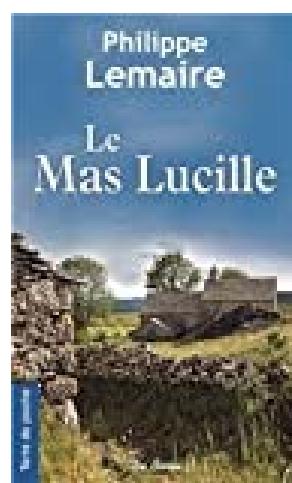
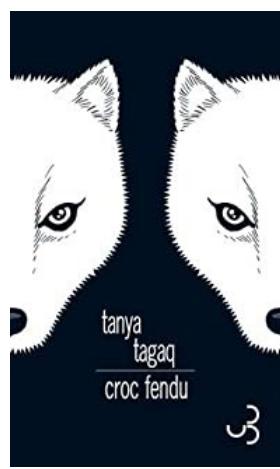
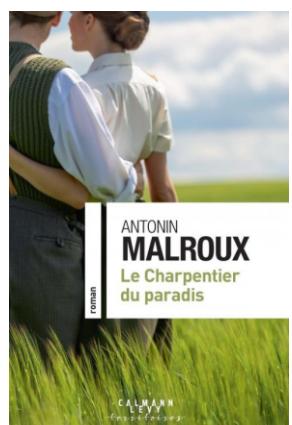
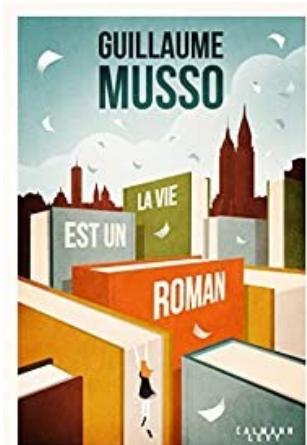
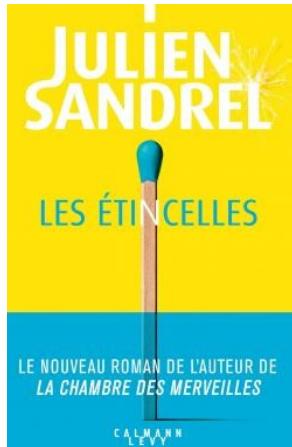
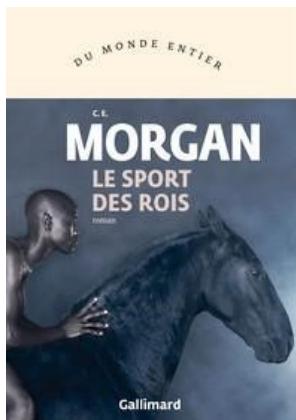
Pour plus d'informations sur son fonctionnement, consulter le site de la Mairie ou téléphoner au 04 77 64 50 43 (mairie) ou 04 77 64 50 91 (poste).



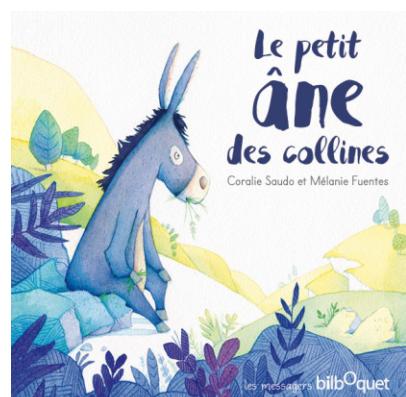
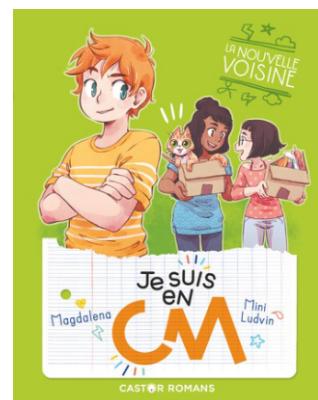
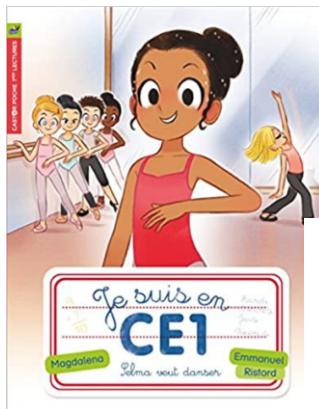
Ci-dessous, quelques titres des derniers ouvrages très récemment acquis.



BONNE LECTURE



**La médiathèque recherche des bénévoles.
Si vous êtes intéressés, contacter le 04 77 64 50 43 (mairie)
ou 04 77 64 50 91 (poste).**



☰ NOËL MATHIEU



Noël est né le 6 décembre 1955 à St-Romain-la-Motte, au Puits Vert. Et oui, à cette époque, certains enfants naissaient encore à la maison mais, bien sûr, plus dans les roses ou dans les choux.

Tu étais le cinquième d'une fratrie de 6 enfants, Jojo (Georges), Philibert, Paul, Jean, Noël et Bernadette.

Hélas, le destin a fortement touché ta famille puisque seuls Philibert et Jean sont encore présents aujourd'hui. Madeleine, ta maman, a dû faire preuve de beaucoup de courage.

Pas passionné par les études, tu as souhaité rentrer dans la vie active très tôt et tes parents ont demandé une dérogation pour que tu puisses travailler avant tes 16 ans.

Tu as débuté à la laiterie MAROT, ensuite à la bonneterie DURAND et chez BEL MAILLE puis, tu as pris un congé de 7 ans pour reprendre l'épicerie avec Jacqueline. Tu étais un commerçant né, jovial et au service des autres.

Ensuite tu as travaillé chez DUMAS Ambulance et tu as terminé ta carrière à la STAR.

Tu étais marié avec Jacqueline GONNET depuis 1977. De cette union, sont nées VIRGINIE en 1978 et ADELINE en 1981. 4 petits enfants sont venus agrandir la famille pour ton plus grand bonheur.

Très attaché à ton village que tu aimais tant, tu lui étais resté fidèle puisque tu as construit ta maison en 1992 sur la commune, après quelques années de location au bourg.



Si tu y étais très attaché, tu étais également très investi.

Que ce soit auprès des personnes, notamment les anciens de notre village à qui tu aimais rendre visite, ou auprès des associations à qui tu prêtais volontiers un coup de main.

Qui n'a pas vu le Berlingo rouge et la chambre froide déambuler dans les rues de St-Romain !!!!!!

Tu étais entré au Comité des fêtes dans les années 1980 et tu y es resté une quarantaine d'année. A l'époque, le Président était M. LAFAY. C'est lui qui a remis la foire au goût du jour en 1982.

A sa démission, en 1984, tu as endossé, avec brio, le costume de Président.

Très actif dans ce rôle, tu animais également, avec entrain et dynamisme, la foire et autres manifestations. Pour exemple : la fête de la batteuse.

Qui ne t'a pas entendu t'exclamer « LA FETE CONTINUE ET LE POGNON DIMINUE ».

En 2002, tu as arrêté la Présidence, qui a été reprise par Arlette DARCON mais tu as continué en tant que vice Président.



Tu resteras toujours membre actif et tu seras, même, réélu Vice-Président en février 2020.

Tu as également occupé les postes de vice-président et de secrétaire de la « boule lyonnaise » et, avec plusieurs autres membres, tu as redynamisé cette association.

La fête, tu l'aimais et tu adorais être entouré. Bout en train en famille et avec les amis, tu étais toujours prêt à rire et à amuser la galerie.

En fin de soirée, on t'entendait toujours dire « JACQUELINE, HABILLE LES GAMINES, ON S'EN VA ».



Quelques croustillantes anecdotes :

« Noël était également souple puisqu'il faisait le poirier sur le barrage de Renaison mais aussi à chaque réunion de famille. »

« Lors d'une réunion du Comité des Fêtes qui devait se dérouler chez Pierrot VAUZELLE, tu as entraîné les autres dans l'immeuble où demeurait leur hôte mais tu t'es trompé d'étage et du coup, d'appartement. Le groupe est rentré gaillardement, en file indienne, chez la voisine, qui, alertée par le bruit, est sortie de sa salle de bain en peignoir. Quelle surprise !!! mais tu ne t'es pas démonté, tu as fait demi-tour et tu as rebroussé chemin suivi de toute la troupe. »

« A l'occasion du baptême de ton petit cousin, Anthony, tu as croqué à pleine dent dans une gousse d'ail et tu as poursuivi Gérard qui déteste cet arôme. Nos deux compères ont amusé l'assemblée.

Mais tel est pris qui croyait prendre puisque l'odeur s'est ressentie pendant plusieurs jours dans ta chambre à coucher au grand désespoir de Jacqueline ».

Des anecdotes, des fous rires et des coups de mains, il y en a eu tant et tant. Tu es parti bien loin ce 13 mai et beaucoup de St-Romanais garderont de précieux souvenirs de toi.

Ils ont voulu t'accompagner mais, malheureusement, les restrictions sanitaires liées à la pandémie ne l'ont pas permis.

Certains se sont recueillis devant l'église au passage du convoi funéraire et d'autres, au cimetière, pour un dernier hommage.

Mais tous conserveront le souvenir d'un homme chaleureux, convivial, gai et serviable.

Et comme le chante ENZO ENZO :

Juste quelqu'un de bien

Quelqu'un de bien

Le cœur à portée de main

Juste quelqu'un de bien

Sans grand destin

Un ami à qui l'on tient

Juste quelqu'un de bien

Quelqu'un de bien





En raison de la pandémie, nous traversons, aujourd'hui, des moments difficiles et anxiogènes. Rappelons nous que dans d'autres temps, d'autres hommes, ont connu des moments terribles mais se sont raccrochés à certaines valeurs pour garder l'espoir.



Un petit moment de détente ?

Pourquoi ne pas se mettre aux fourneaux pour réaliser d'excellents TIRAMISUS ?

Ingrédients pour 6 personnes :

Des boudoirs, évitez les biscuits à la cuillère qui ramollissent trop

5 œufs

500 g de mascarpone

100 g sucre en poudre

30 cl de café

30 g de cacao en poudre

Recette de
Monique



1° Préparez 30 cl de café très fort (je double la dose de café) et laissez refroidir. Séparez les jaunes d'œufs des blancs. Versez les jaunes dans une terrine, mélangez-les au fouet, puis versez peu à peu le sucre en pluie et fouettez le mélange au fouet électrique jusqu'à ce qu'il blanchisse et triple de volume. Ajoutez ensuite le mascarpone par petites quantités en soulevant délicatement la masse à la spatule pour la garder légère et empêcher qu'elle retombe.

2° Versez les blancs d'œufs dans une jatte rincée à l'eau froide et rapidement égouttée. Montez les blancs en neige ferme, incorporez délicatement dans la préparation précédente.

3° Versez le café dans une assiette creuse. Trempez-y rapidement les boudoirs sans trop les mouiller, puis rangez-les en les serrant un peu au fond d'un plat creux de préférence transparent. Couvrez-les d'une couche de crème au mascarpone d'environ 3 cm d'épaisseur et posez une nouvelle couche de boudoirs imbibés.

4° Pour terminer, masquez le dessus avec le reste de crème et lissez la avec une spatule. Entreposez le tiramisu 4h au frais. Avant de servir saupoudrez-le d'une fine couche de cacao.



Recette de
Martine

Pour ceux qui n'apprécient pas le goût du café - on l'appelle aussi tiramisu de l'amour car souvent servi à la Saint Valentin



Recette pour 6 personnes

- 3 œufs
- 125 g sucre fin
- 250 g mascarpone (1 boite)
- biscuits à la cuillère ou sablés bretons
- 300 g fruits rouges (fraises ou framboises ou myrtilles ou mélange des 3)
- sirop fruits rouges
- verres ou coupes transparentes à pied
- mélanger le sucre et les jaunes d'oeuf jusqu'au blanchiment puis incorporer le mascarpone
- battre les blancs d'oeufs en neige
- ajouter délicatement à la première mixture
- tremper les biscuits dans du sirop de fruits rouges et tapisser le fond des verres ou coupes
- rajouter les fruits coupés en petits morceaux pour les fraises et entiers pour les framboises et myrtilles
- verser le mélange mascarpone dessus
- mettre au frais (si possible la veille ou au moins 6 h)



**BONNE
DEGUSTATION**

Au moment de servir décorer avec quelques fruits rouges....et un filet de sirop de fruits rouges

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUILLET 2020

Samedi 25	Triplettes mixtes Concours officiel	Pétanque St-Romain Boule lyonnaise
-----------	--	---------------------------------------

AOUT 2020

Mercredi 19	Concours vétérans Marcel Vivière	Boule lyonnaise
Samedi 29	Challenge des maires	Boule lyonnaise

SEPTEMBRE 2020

Samedi 5	But d'honneur	Pétanque St-Romain
Samedi 12	Fête des classes	Classes en 0
Samedi 19	But d'honneur	Boule lyonnaise
Dimanche 20	Vide grenier	St-Romain de France

OCTOBRE 2020

Vendredi 2	Concours de belote	Club amitié et gaieté
Dimanche 4	Repas	Anciens du basket
Samedi 10	Loto	Pétanque St-Romain
Dimanche 11	Concours sociétaires	Boule lyonnaise
Samedi 24	Repas dansant	US Filerin

NOVEMBRE 2020

Mercredi 11	Concours de belote à St-Germain	US Filerin
Samedi 14	Repas	PG-CATM
Samedi 21	Loto	Sou des écoles

DECEMBRE 2020

Dimanche 6	Repas des aînés	CCAS
Samedi 12	Arbre de Noël	US Filerin
Vendredi 18	Concours de belote	CCAS
Samedi 19	Arbre de Noël	ASSR Basket